



COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL du 23 novembre 2018

CHSCT 2018-10 : Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels et Plan d'Actions Associé

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels est mis en œuvre au sein de l'Établissement depuis le 5 octobre 2016 (NP/GADS/2016-026) au travers d'une solution logicielle partagée en s'appuyant sur le réseau des Acteurs de la Prévention répartis sur les territoires et dans les services.

L'exploitation continue de ce document a permis d'établir un plan d'actions, joint à la présente demande d'avis, visant à supprimer ou limiter les risques professionnels sur les différents sites de travail des personnels du SDIS.

Le SNSPP-PATS 33 a voté FAVORABLE

CHSCT 2018-11 : Règlement relatif à la prévention des risques liés à la consommation d'alcool et de substances psychoactives

L'Arrêt du Conseil d'État n° 394178 en date du 5 décembre 2016 autorise désormais les employeurs à pratiquer des contrôles visant à détecter une consommation récente de substances stupéfiantes auprès des personnels occupant un poste à risque ou de sécurité.

Sur la base de ce fondement juridique, l'Établissement a décidé de modifier l'annexe au Règlement Intérieur relative à la prévention des risques liés à la consommation d'alcool en y introduisant la notion de prévention des risques liés à la consommation de substances psychoactives.

Le SNSPP-PATS 33 a voté FAVORABLE

**CHSCT 2018-12** : Compte rendu du groupe de d'analyse accident concernant une chute de grande hauteur d'un agent du CIS Coutras

Le lundi 14 mai 2018, à l'occasion d'une manœuvre de l'équipe de garde du CIS Coutras, un sapeur-pompier professionnel du SDIS de la Gironde a été victime d'un accident mortel à l'issue d'une chute de grande hauteur.

Au vue de la gravité de cet événement, il a été décidé de diligenter une analyse accident CHSCT dont le compte rendu du groupe d'analyse accident est présenté. Aucun vice de procédure n'a été relevé et le site de manœuvre a été sécurisé en urgence. Par ailleurs, l'administration fera un rappel des règles en vigueur de l'Établissement dans le domaine de l'analyse et l'évaluation prévisionnelle des risques pour tous les sites de manœuvre extérieurs.

Le **SNSPP-PATS 33** a voté **FAVORABLE**

CHSCT 2018-13 : Visite de site CHSCT – CIS Ambès du 2 juillet 2018

Une visite de site CHSCT du CIS Ambès a été organisée le 2 juillet 2018. Celle-ci a fait l'objet d'un compte rendu élaboré en commun entre l'administration et les représentants du personnel.

Le **SNSPP-PATS 33** a voté **FAVORABLE**

CHSCT 2018-104: Calendrier 2019 des visites de sites des membres du CHSCT

Période	Site à visiter
1 ^{er} trimestre	CIS Saint Savin
2 ^{ème} trimestre	CIS Soulac
3 ^{ème} trimestre	CIS Bazas
4 ^{ème} trimestre	CIS Biganos*

*La visite de site du *CIS Biganos* a été invalidée en raison du projet de construction à venir. Un autre site de visite doit nous être proposé par l'administration prochainement.

Le **SNSPP-PATS 33** a voté **FAVORABLE**



Informations : Bilan des contrôles inopinés d'alcoolémie – campagne de prévention été 2018

Au cours de cette campagne de prévention des risques liés à l'alcoolémie sur les lieux de travail, annoncée par note de service NAVC/GADS/2018-007 en date du 20 avril 2018, le Colonel Stéphane BARTHE chef du Pôle Territoire, les chefs et/ou adjoints aux chefs de Groupement concernés ainsi que le service Hygiène et Sécurité ont délivré un message de prévention aux personnels des sites listés ci-après :

- **CIS Castillon – Saint Magne (GNE)**
- **CIS Captieux (GSE)**
- **CIS Belin Beliet (GSO)**
- **CIS Salles (GSO)**

Ces visites ont permis de réaliser des contrôles d'alcoolémie au moyen d'un éthylomètre auprès de 46 agents.

Tous les contrôles réalisés ont donné lieu à des résultats négatifs

A ce jour, depuis la mise en œuvre du Règlement Alcool au sein de l'Établissement en 2007, **1728** agents ont été sensibilisés aux risques liés à l'alcoolémie sur les lieux de travail.